

L'expédition de Marion Dufresne a appareillé de l'Isle de France

Le 26 octobre 1771 - Poivre au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Mar C/7/197 (Dossier personnel de Marion-Dufresne)

L'expédition de Marion Dufresne vers Tahiti a appareillé (le 18 octobre). Desroches s'est opposé à l'embarquement de l'abbé Rochon.

N°45. Voyage dans les mers du Sud.

A l'Isle de France le 26 octobre 1771

Monseigneur,

M. Marion Dufresne que j'ai eu l'honneur de vous annoncer dans ma lettre n°15 du 27 août dernier, devoir exécuter les ordres du Roi pour le transport de l'Indien Poutavéri dans sa patrie, est parti la semaine dernière de ce port sur la flûte du Roi *le Mascarin*, et ayant sous ses ordres le navire particulier *le Marquis de Castries*, ci-devant appelé *le Bruny*. Ces deux bâtiments sont partis, très bien armés, l'Indien Poutavéri s'est embarqué sur *le Mascarin*. J'ai fait embarquer sur ces bâtiments différents outils, tant pour la culture des terres que pour toutes espèces de travaux, des toiles de l'Inde et des graines de toute espèce, propres à semer pour en faire des présents aux chefs taïtiens. J'ai également donné des ordres pour l'embarquement des animaux les plus utiles, propres à multiplier leur espèce dans les îles de la Mer du Sud, où ces animaux ne se trouvent pas.

J'ai donné à M. Marion des instructions les plus étendues pour rendre son voyage aussi intéressant qu'il peut l'être. J'ai vu avec la plus grande satisfaction cet officier partir échauffé par l'espoir d'acquérir de la célébrité par les découvertes importantes qu'il espère faire dans le cours de sa campagne.

Je n'aurais rien à désirer pour cette expédition, si j'avais pu réussir à y faire embarquer M. l'abbé Rochon, astronome de la Marine, excellent observateur, surtout pour les longitudes en mer. Cet académicien a vivement souhaité de faire ce voyage, il l'a demandé avec instance dans la seule vue de se rendre utile. Je me suis joint à lui, à M. Marion, et à tous les officiers de l'expédition pour obtenir de M. le Ch. Desroches la permission de le laisser embarquer sur *le Mascarin*. Tout a été inutile, en vain nous avons tous représenté que le voyage de M. Marion, le premier qui ait jamais été fait par la route qu'il va tenir, étant un voyage entièrement en longitude de l'ouest à l'est, dans l'espace de plus de quatre mille lieues, rien ne pouvait être plus heureux que de trouver ici, sous notre main, un des meilleurs observateurs des longitudes en mer. Nous avons représenté que M. l'abbé Rochon étant dépositaire de la célèbre pendule de Berthoud, qui seule peut servir à déterminer les longitudes, c'était un de ces hasards heureux dont nous devons profiter, tant pour assurer la route de nos navigateurs que pour constater par l'épreuve la plus longue, la plus importante qui puisse se faire, la bonté de ladite pendule marine. Rien n'a pu déterminer M. le Ch. Desroches. Ce gouverneur s'est obstiné à vouloir que M. l'abbé Rochon attende ici le retour de M. de Kerguelen qui est allé aux Indes, et doit rentrer dans notre port en décembre prochain.

Le projet de M. de Kerguelen en repartant d'ici est de faire route droit au sud, et de pousser jusqu'au pôle s'il le faut, pour chercher dans cette direction les terres australes. Un tel voyage, dont la route sera toute en latitude, n'exige aucun observateur pour les longitudes en mer. Le pilote le plus novice avec sa flèche ou son octant, observera chaque jour la hauteur du soleil, et déterminera la latitude, comme le meilleur astronome. M. le Ch. Desroches quoique capitaine de vaisseau, n'a pas voulu sentir cette différence de voyage. Il résultera de son obstination que quelque découverte que puisse faire M. Marion, la position des lieux sera toujours incertaine, car ce n'est que par les observations astronomiques que leur position peut se déterminer. Il peut même en résulter la perte des bâtiments dont les risques, déjà très multipliés dans les mers inconnues, sont considérablement augmentés par le manque d'un bon observateur. M. Marion, obligé d'aller chercher dans des mers immenses la petite île de Taïti, ne peut se dispenser pour assurer son voyage, de pousser sa route à

plusieurs centaines de lieues au-delà de cette île, pour se mettre au vent en suivant le point de son estime, toujours très infidèle dans les mers les plus inconnues, et, à plus forte raison, dans celles qui ne le sont pas. C'est ainsi que les bâtiments qui partent du cap de Bonne-Espérance pour venir chercher notre île, poussent leur route dans l'est pour se mettre au vent même de Rodrigue qui est à cent lieues de nous. Malgré cette précaution, M. de Kerguelen aurait manqué infailliblement l'Isle de France, s'il n'avait point eu à son bord M. l'abbé Rochon qui, par des observations astronomiques, s'est aperçu d'une erreur dans son estime, de plus de cent lieues. Il l'avait heureusement prévenu (suivant le rapport qui m'en avait été fait) assez à temps pour que M. de Kerguelen changeât aussitôt sa route, et tout le monde est resté convaincu que, s'il n'avait pas pris ce parti, non seulement il eut manqué l'Isle de France, mais même Bourbon. Le service signalé que M. l'abbé Rochon a rendu dans cette circonstance lui a fait un honneur infini, et on peut dire que, sans cet astronome, M. de Kerguelen manquait en partie l'objet de sa mission, et qu'il courait même les risques de se perdre à Madagascar en atterrissant à cette île, comptant atterrir à l'Isle de France. Il arrive aussi très souvent que la différence de point où l'on est, à celui où l'on croit être, est à l'est (je suppose) au lieu d'être à l'ouest, alors M. Marion, par exemple, qui se sera estimé à deux cents lieues à l'est de Taïti, pourra en être à quatre cents, c'est donc quatre cents lieues de plus qu'il aura été obligé de faire dans un voyage déjà très long, et les mêmes quatre cents lieues qu'il faudra refaire encore pour revenir sur ses pas chercher l'île de Taïti. C'est ordinairement à la fin des traversées que les équipages tombent malades et périssent. Avec un observateur tel que M. l'abbé Rochon, on est toujours assuré du point où l'on est, à la différence près de dix lieues seulement.

D'après cette observation qui a été faite à M. le Ch. Desroches, vous pouvez, Monseigneur, juger d'un côté de quelle utilité M. l'abbé Rochon eut été dans la campagne de M. Marion, et de l'autre, à quel point l'obstination de M. le Gouverneur est inexcusable. Elle l'est d'autant plus que M. l'abbé Rochon, membre de l'Académie des sciences, homme libre comme le sont tous les savants ayant été maltraité par M. de Kerguelen pour l'avoir averti publiquement de l'erreur de son estime, a déclaré ne vouloir jamais plus s'embarquer avec cet officier.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

A l'Isle de France, ce 26 octobre 1771

* * *